



Conservation du Martin-chasseur de Niau, en Danger Critique d'Extinction, par la Communauté Locale

Territoire ciblé : Polynésie française

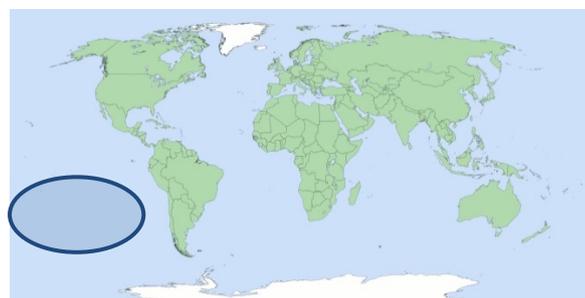
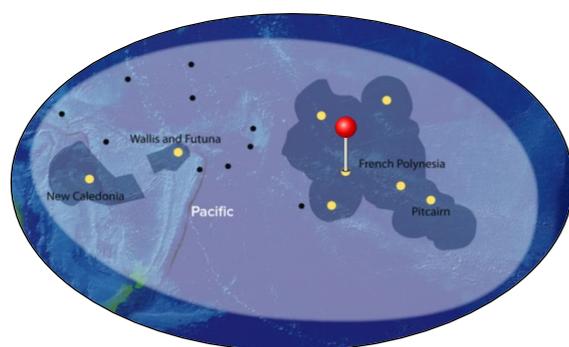
Budget total du projet : 50 000 Euros

Montant des subventions provenant du programme BEST 2.0 : 50 000 Euros

Durée : février 2017 – juillet 2018 (18 mois)

Organisation pilote : Association Vaitamae

Organisation partenaire : Societe D'Ornithologie de Polynesie – Manu



Contexte :

Le projet contribue directement à la conservation de la biodiversité en s'attachant à améliorer le statut d'une espèce en danger critique d'extinction au niveau mondial selon la Liste rouge de l'IUCN. Le Martin-chasseur de Niau n'existe plus que sur l'atoll de Niau, dans l'archipel des Tuamotu en Polynésie française. Cette île fait également partie de la Réserve de Biosphère de Fakarava (UNESCO). Le risque de prédation du Martin-chasseur par les chats est le principal facteur limitant la croissance de la population identifié dans le Plan d'action. Les juvéniles sont très vulnérables à la prédation car ils se

postent parfois près du sol, sont bruyants et très naïfs. Un autre facteur limitant important est l'altération de l'habitat et la coupe des troncs morts de cocotier servant à l'établissement des nids.

Description du projet :

L'objectif principal de ce projet est de contribuer à augmenter les effectifs de cette espèce, estimés à seulement 144 individus en 2014 en agissant sur ses facteurs limitant et en impliquant la communauté locale. Le projet repose sur 4 résultats principaux afin de mener à bien l'objectif de mener des actions de préservation tangibles pour le Martin-chasseur de Niau.



- Réduction du risque de prédation du Martin-chasseur par les chats. Cette action, déjà menée en 2015, a montré les densités importantes de chat. Le piégeage des chats sauvages sera réalisé sur le tiers sud-est de l'atoll. La stérilisation des chats domestiques du village sera également effectuée.
- Evaluation des actions par monitoring des paramètres démographiques de l'espèce. Cette action permettra de suivre les effets des actions entreprises sur la survie et la reproduction de l'espèce.
- Protection et prise en compte du Martin-chasseur de Niau dans les pratiques agricoles. Un travail d'implication des agriculteurs est nécessaire depuis de nombreuses années et il sera mis en place au cours du projet grâce à une charte de bonnes pratiques agricoles. Un broyeur de déchets végétaux sera également mis en place pour donner une alternative concrète à l'utilisation du feu pour le nettoyage des parcelles.
- La conservation du Martin-chasseur est évaluée et partagée. Ce projet mené directement par la communauté locale d'un petit atoll du Pacifique et impliquant les agriculteurs constitue un projet pilote et doit être partagé au niveau de la Polynésie française mais également au niveau du Pacifique.



Résultats escomptés :

Ce projet permettra d'augmenter la survie et améliorer la reproduction de ce Martin-chasseur, couplées à un suivi de l'espèce pour évaluer l'effet de ces mesures, et impliquant la communauté locale dans la mise en place de pratiques agricoles respectueuses.

Le Plan d'Action Espèce du Martin-chasseur de Niau pour la période 2014-2018 sera par ailleurs évalué et révisé pour une nouvelle période de 5 ans. Enfin, des experts soutiendront les actions de contrôle des prédateurs et la révision du Plan d'Action.

CONTACT

Kaola TEREROA
Association Vaitamae
vaitamae@mail.pf

